

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 23 AVRIL 2026

Présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de Mme SUEUR Camille excusée.

Secrétaire de la séance : Mme MACHU Christine

- 1) Après lecture du compte rendu de la réunion du samedi 21 mars 2026 et approbation par le Conseil Municipal, M. le Maire apporte quelques précisions :
 - a. Adoption du règlement intérieur avec un changement demandée par Mme DUFOUR Alexandra (14 voix pour et 0 contre). Après délibération, le Conseil municipal adopte le règlement intérieur.
 - b. Une mise au point a été faite sur les points suivants : la confidentialité du travail issue des commissions, le respect du travail collectif, la responsabilité publique et pour finir le respect des décisions votées.
 - c. Mme RAEVEL Laura nous a listé les nombreuses actions engagées depuis l'élection de la municipalité.
 - d. La séance ouverte, Monsieur le Maire demande de valider l'indemnité de Monsieur DUVAL Philippe, 1^{er} conseiller délégué à 11.77 %.

Madame BONNAILLIE Audrey déclare renoncer à ses indemnités par éthique personnelle.

Après délibération, l'indemnité de Monsieur DUVAL Philippe est fixée à 11.77 % (12 voix pour et une abstention). Madame BONNAILLIE ne percevra plus ses indemnités à compter du 1^{er} mai 2026.

- e. Vote des taxes d'imposition : Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les taux de 2025, à savoir : Taxe d'habitation 12 % ; Taxe foncière non bâti : 42.59 % et Taxe foncière bâti : 40.50 %. Comme annoncé lors de la campagne électorale, il n'y aura pas d'augmentation des taxes.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité approuve les taux des taxes.

- f. Adoption du compte financier unique (CFU) : Monsieur le Maire présente au conseil municipal le compte CFU (compte de gestion de la trésorerie et compte financier de la mairie). Les dépenses et les recettes effectivement réalisées en 2025 édité par Monsieur le receveur municipal.

En investissement, les dépenses s'élèvent à : 336 134.56 € et les recettes à 146 955.96 €. Il y a donc un déficit de 189 178.60 €

En fonctionnement, les dépenses s'élèvent à : 502 232.98 € et les recettes à : 759 939.00 €. Il y a donc un excédent de 257 706.02 €.

Le résultat de clôture de l'exercice 2025 s'élève à : 68 527.42 €. Aucune remarque n'est formulée et le CFU est approuvé par l'ensemble des membres du conseil municipal.

Affectation des résultats pour 2026 : Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement 2025, à savoir 9 622.02 €, au compte 002 et d'inscrire la recette d'investissement 2025 à savoir : 248 084 € au compte 1068 du BP 2026. Les restes à réaliser en investissement sont de 58 905.40 € en dépenses.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus.

- g. Budget 2026 : Monsieur le Maire présente à l'assemblée ses propositions pour le budget 2026. Il s'équilibre en recettes et en dépenses à

En dépenses d'investissement, il est prévu : des travaux de voiries, citerne incendie à la raiderie, changement grillage école, isolation phonique de la garderie.

En recette d'investissement : le virement de la section de fonctionnement est de 248 084 €, les subventions, les dotations, excédent et FCTVA sont de 156 110 €.

En dépense de fonctionnement : Fourniture, eau, énergie, entretien, assurance, location de matériel, frais postaux, taxes, frais du personnel, indemnités des élus, formation, intérêt d'emprunt, CCPL sont de : 579 010 €.

En recette de fonctionnement : atténuation charge de personnel, locations, cantine, redevance, garderie, impôt locaux, contributions, dotation état, compensations, autres sont de : 582 697 € et un résultat reporté de : 9622 €

Après délibération le budget 2026 est accepté par 13 voies et 1 abstention par le Conseil Municipal.

- h. Commission des impôts : Mr le Maire rappelle le renouvellement de la CCID et annonce qu'il manque encore 5 personnes pour envoyer la liste à la DGFIP

Cette commission est acceptée.

- i. Appel d'offre : Tous travaux supérieurs à 60 000 € feront l'objet d'un appel d'offre. Pour cette année, il n'est pas prévu de faire des travaux de ce montant. Monsieur René DELHAYE fera partie de la Commission.

En ce début de mandat, un audit des travaux des voiries et des bâtiments a été réalisé par les membres de la commission. L'objectif est de fixer une feuille de route sur les travaux les plus urgents. Une priorité sera donnée à la sécurité. Mr Christophe Leclercq a présenté cet audit détaillé à l'ensemble du Conseil Municipal afin de justifier celle-ci. Il a été engagé depuis des consultations avec les entreprises afin de les réaliser.

Il sera également demandé un échange avec les représentants de la MDADT sur les questions de sécurité relative à la RD 204 en centre bourg et l'ex RN 42 traversée du hameau de la Raiderie afin d'analyser cette problématique.

- j. Subventions : Monsieur le Maire propose de voter la même enveloppe que l'année dernière soit 4 100 €. Après délibération, le Conseil Municipal accepte de voter ce montant.

- k. Réponse d'une question écrite de Mr Francis Garenaux :

Pouvez-vous nous informer sur les solutions que vous allez apporter aux problèmes des inondations de notre village ?

Réponse : La lutte contre les inondations est un sujet de dimension intercommunale et il doit être étudié comme tel et à cette échelle.

En ce qui concerne notre commune de Seninghem, ce sont les bassins versants amont qui produisent des ruissellements importants (Point culminant : Le Verval) et qui nécessitent donc une gestion le plus en amont et plus étendue possible.

C'est le rôle du SMAGEAa qui au titre de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondation (il intervient sur l'ensemble des bassins versants), seule échelle cohérente pour réaliser des études et des aménagements pour répondre à cette problématique. Rappel : la mise en place de protection individuelle des habitations est entièrement prise en charge par le SMAGEAa (financement de batardeaux et de clapet anti-retour)

Les études à cette échelle sont actuellement en cours et devraient présenter des résultats courant de cet été. Mr le Maire propose d'adresser une demande de réunion d'information sur ce sujet avec les représentants de la SMAGEAa afin de compléter ces informations. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous.

Monsieur le Maire annonce qu'il prendra rendez vous avec la SMAGEAa pour organiser une séance d'information à Seninghem sur les projets en cours dans ce domaine.

I. Commission Village Fleuri :

Compte rendu de Mme MACHU Christine, Mme DUFOUR Alexandra, Conseillères avec la participation de notre agent communal M. HENON Laurent.

Lors de la Ducasse, nous allons récompenser les 3 maisons les mieux fleuries.

Proposition d'aménagement du rond-point de la Raiderie : faire une demande d'autorisation par courrier à la MDADT pour l'aménagement de celui-ci. Mme MACHU Christine voit avec Cap et Marais d'Opale pour avoir une subvention pour le fleurissement.

Il faut remplacer la table d'orientation et continuer d'entretenir le belvédère.

Suite à une remarque sur l'entretien du vieux cimetière, il est proposé de trouver des volontaires pour faire avancer les travaux d'entretien, le temps que l'effectif soit de nouveau au complet

En attendant le remplacement de M. DUFOUR Loïc, voir avec l'APEI

m. Questions diverses :

- Demande lors d'une prochaine réunion du président de l'USSNV pour faire une présentation d'un projet de construction de terrain synthétique sur le territoire de Vaudringhem



Mr Freddy BECLIN
Maire de Seninghem

